

Ne pas confondre :

"coupe dans les contrats aidés"
et "aider dans les contrats de coupe".



PLAN SOCIAL MASSIF

pour les associations corréziennes

KREP.

DOSSIER RÉALISÉ PAR JULIE DEVÈS, PLUTON 427, JMV, DIDIER BERTHOLY, PHILIPPE VAN ASSCHE ET CAMILLE CHASSAGNE - DESSINS : KRÈP ET MANCHO
ENTRETIEN AVEC CAMILLE ÉRIGNAC, CAMILLE MOULIN ET CAMILLE CHASSAGNE DU COLLECTIF SEPTEMBRE 17 - RETRANSCRIPTION : MAUD VINCHON - PHOTOS : SERGE DON MARINO

La fin des contrats aidés, c'est la mort des associations ! J'ai entendu ça récemment entre autres slogans percutants. Mais je ne pense pas précisément que ce soit tout à fait exact. Pour la simple raison que la grande majorité des associations ne bénéficient pas d'emplois aidés et ne sont même pas employeurs. Que la disparition des emplois aidés aggrave une nouvelle fois la situation pour un certain nombre d'entre elles, sans aucun doute, mais de là à tout mettre sur le dos de la suppression des emplois aidés, cela me paraît un peu court, et contreproductif.

En effet, le modèle économique des associations s'est radicalement transformé ces trente dernières années, passant d'un relatif confort à une précarité grandissante. Autrefois, la subvention de fonctionnement couvrait l'ensemble des besoins de l'association, au travers d'une confiance globale qui lui était accordée, un blanc-seing pour l'ensemble de son action. Puis, l'ère de la suspicion est arrivée, et avec elle, la pestilentielle rumeur du gaspillage de fonds publics par les associations, de leur incapacité à gérer correctement l'argent, de l'absolue nécessité d'être surveillés, cadrés, contrôlés.

Nous sommes alors entrés dans l'ère contemporaine, l'ère des comptes, des comptes à tenir, des comptes à rendre et des comptes à régler certainement. Finie la confiance, s'ouvre alors l'heure du contrôle permanent, l'heure de la calculette, où chaque euro d'argent public a l'obligation de correspondre à une action bien précise, un niveau de traçabilité exemplaire, et la subvention de fonctionnement a progressivement disparu pour être remplacée par des aides aux projets, des appels d'offres, des aides limitées dans le temps, et, bien souvent inférieures aux précédentes. Dans cette logique, il est devenu très difficile de faire valoir le financement de la structure : les fameuses charges de structure. Bien entendu, il est toujours possible d'en faire valoir dans chaque projet, mais aujourd'hui plus personne n'aurait l'idée de faire valoir seules, ses charges fixes. Il nous reste alors à les maîtriser ces maudites

charges, à baisser le chauffage, à faire des photocopies recto-verso, et pareil pour le PQ... Mais toutes ces initiatives un peu vaines ne résolvent pas la véritable problématique, le coût principal : la masse salariale. Dans cette précarité grandissante, les responsables des associations employeurs sont alors devenus des sortes de mercenaires en quête du moindre dispositif de réduction de la masse salariale : des exonérations de cotisations sociales ZRR, en passant par les réductions Fillon, les emplois associatifs régionaux, les emplois aidés CAE-CUI, et autres emplois d'avenir. Ils sont par ailleurs devenus des spécialistes de comptabilité analytique, capables de justifier de l'affectation du moindre centime d'euro dans n'importe quelle action, de justifier de l'affectation de leurs personnels au jour près, à l'heure près au travers d'imbroyables tableaux Excel qu'aucun des financeurs ne lit jamais, hormis le besogneux et zélé secrétaire du FEDER¹ qui appelle un vendredi à 17h45 pour vous dire que vous avez oublié de joindre au dossier la facture des trombones qu'on a affectée pour 20 % à l'action, et, qu'en l'absence de laquelle aucun versement de la subvention de 10 000 euros que vous attendez depuis deux ans, n'est possible !

Cette transformation majeure dans le modèle économique des associations a provoqué un basculement vers une préoccupation de gestion prenant le pas sur le projet associatif : la tension est telle que les véritables gouverneurs sont désormais les gestionnaires, directeurs ou comptables, au détriment du politique qui se trouve relégué aux questions diverses des conseils d'administration.

Dans ce contexte une partie des aides aux associations ont été transférées directement aux salariés, c'est-à-dire, qu'au final, le salarié est devenu l'objet du financement, et non plus le projet. Un glissement supplémentaire qui ne sert ni l'un ni l'autre ; d'une part parce que la majorité des aides à l'emploi sont limitées dans le temps, facteur donc de précarisation, d'autre part parce qu'elles sont liées justement à une personne. Il est donc difficile pour l'association d'en-

visager l'avenir au travers par exemple d'une politique de formation ou de bénéficier de l'expérience acquise par la personne. On observe alors un turn-over permanent qui peut fragiliser le projet associatif.

En conclusion, dans ce contexte, le slogan qui me semblerait le plus approprié à la situation, poserait la question de quelle mission de service public remplit le monde associatif, quelles économies ont permis les associations en acceptant de se substituer à l'État au prix d'emplois précaires et de charges réduites, devenant par là des pros de l'austérité, et tout ça dans l'impatience de savoir qui fera le boulot quand l'association, telle qu'on la connaît depuis 1901, aura disparu.

1 - Fonds Européens de Développement Régional

LA MORT DES ASSOS ?

Ainsi, si cette annonce - brutale - laissera des traces certaines, c'est par l'union et la solidarité ; par la réflexion collective, la force associative en fait - par opposition à la force financière individuelle, qui semble fragile -, que s'inventeront de nouveaux paradigmes, de nouvelles façons d'imaginer l'avenir. Dans ce dossier nous donnons la parole à quelques représentants de cette « force » collective dont *La Trousse* fait partie. Ils viennent nous donner une vision finalement moderne, indispensable et - nous le pensons - nécessaire à la vie en commun.

Alors, cette mise en jachère condamne-t-elle le monde associatif tel que nous le connaissons ? Ou condamne-t-elle, proprement, l'État à repenser intégralement le service (au sens « servir ») public, auquel de nombreuses associations, par les actions qu'elles conduisent, sont amenées à se substituer ?... Ils vont devoir choisir... Eux et nous aussi !

COLLECTIF « SEPTEMBRE 17 » - discussion¹

Trois « Camille » répondent aux interrogations de deux « trousseux » au sujet de la violence étatique faite aux associations et du collectif qui découle de cette offensive gouvernementale.



Souvent, lorsqu'une asso se monte, elle crée des postes salariés, généralement pour les porteurs de projet, et je me demande quelle place est laissée aux bénévoles quand, dès la naissance de l'asso, il y a une équipe hyper présente ?

CM : Il ne faut pas oublier que pour des porteurs de projet, l'aide à l'embauche est juste une étape, elle n'est pas définitive. Elle permet surtout de l'innovation sociale, là où l'État et l'entreprise ne peuvent pas ou ne veulent pas investir [...]. Les porteurs de projets, en mobilisant autour d'eux, en rencontrant des collectivités, en apprenant les rouages de l'administration, petit à petit, installent les projets dans la durée. Et faire tout cela de manière bénévole, c'est possible mais ça demande beaucoup plus de personnes, engagées sur du long terme, ce qui est de moins en moins le cas. Parce qu'il y a un changement de mentalités, en fait, de culture, à la fois de la part des individus et de celle de l'État et des entreprises qui ont pris le pouvoir là-dessus.

Je me demande en t'écoutant si on ne détournerait pas un peu la loi de 1901 pour créer des emplois dans l'associatif, par facilité, parce qu'il est plus difficile d'en trouver par ailleurs ? Et du coup, est-ce qu'il faut des emplois, donc réclamer des CAE ?

CM : Non, je rappelle que la loi 1901 a été créée pour que des personnes (à partir de deux !) mettent en commun de façon permanente leurs moyens pour atteindre un but d'intérêt général, c'est-à-dire sans se redistribuer l'argent. Le système des bureaux avec président, trésorier, etc. existe seulement parce qu'en 1901, en créant ce statut d'association, ils ont copié le modèle de l'entreprise privée. Et on s'est mis dans la tête que c'étaient les responsables associatifs alors que ce sont juste deux personnes à un moment donné, qui décident de faire des trucs ensemble de manière permanente. Donc un porteur de projet associatif n'est jamais tout seul, il s'entoure afin que son projet se mette en route et, pour assurer la permanence, il s'appuie sur des personnes qui restent. Et puisqu'aujourd'hui les bénévoles ne restent plus, ce sont les salariés qui occupent ce rôle-là.

« On s'y met ? Bon on ne va pas se redire bonjour, on n'est pas à la radio ! Alors on va vous poser des questions mais vous n'êtes pas obligés d'y répondre si ça n'a pas de sens pour vous ! En gros, pouvez-vous vous présenter, nous dire où vous travaillez et pourquoi vous avez rejoint le collectif Septembre 17 ?

Camille Chassagne (CC) : c'est toi qui commence, t'es arrivé en retard !

Camille Moulin (CM) : Ok. J'ai pas envie de me présenter au nom de mon asso... je dirais plutôt : Camille Moulin ! [...] Comme le Préfet... Je fais parti du collectif en tant qu'individu et en tant que salarié en CAE dans une association et contrairement à la majorité des CAE je suis en CDI. Je trouve que mon travail est chouette, ce n'est pas un boulot qui sert à rien [...] et je suis forcément concerné par la suppression des CAE mais pas d'ici à la fin de l'année.

Camille Érignac (CE) : Je m'appelle Camille Érignac (rires)... Merde j'ai pas choisi le bon préfet ! J'ai été en CUI-CAE un long moment et [...] il est mort d'une belle vieillesse mon contrat ! J'étais en CDI moi aussi mais j'ai dû le rompre parce qu'on n'avait plus le CAE et que l'asso n'avait pas les moyens de financer mon poste. Je ne sais pas si je suis là à titre personnel ou parce que je fais partie d'une asso et je trouve cette distinction assez superficielle. Je fais partie d'une asso qui s'appelle *Medication Time*, et je ne vais pas décliner ici tout ce qu'on fait sinon ça va être le bordel ! On est plutôt touchés par cette réforme mais pour nous ce n'est pas très grave : c'est une belle occasion de faire autrement ! On avait pas mis tous nos œufs dans le même panier, le chômage va compenser ! Et notre activité n'est pas mise en péril par la fin des CUI-CAE parce qu'elle ne dépend pas [...] du salariat pour exister.

CC : Moi c'est... Camille Chassagne, j'ai rejoint le collectif à titre d'adhérente d'une association touchée, en premier lieu. Je trouvais assez préoccupant le danger que cette fin des aides fait peser sur la poursuite de leurs activités. Dans cette asso (c'est *Air de jeux*, je crois qu'on peut le dire !), les CAE devaient permettre de développer suffisamment l'activité pour pérenniser des emplois. Mais l'annonce ayant été extrêmement brutale, aucun plan B n'a pu être réfléchi et cette asso, comme plein d'autres, se retrouve dans l'urgence et en danger malgré son utilité pour le territoire. En zone rurale on est assez isolés. Enfin moi, pendant mon congé mat' j'aurais aimé trouver un lieu comme ça, où on peut se poser, faire des

rencontres... Et en qualité d'adhérente, de citoyenne aussi, ça me paraissait important qu'on prenne part à ce mouvement parce qu'on est les derniers à en patir si ces lieux de rencontres et de dialogues disparaissent. Et je suis salariée associative moi aussi.

« Pour des porteurs de projet, l'aide à l'embauche est juste une étape, elle n'est pas définitive »

Je sais qu'il y a plein de cas de figure différents mais est-ce que vous diriez que certaines activités découlent du salariat : que certaines structures peuvent fonctionner sans salarié, et vont donc continuer, tandis que d'autres ne peuvent pas et ne fonctionneront plus du tout ?

CC : C'est pas tout à fait ça... Je me rappelle qu'à la fin de l'année dernière, quand le CAO² s'est monté à *Voilco-Aster*, la question s'est posée de créer un poste salarié afin de coordonner les activités bénévoles et que les migrants accueillis ne soient pas laissés à eux-mêmes. On se disait alors qu'on ne peut pas tirer sur la corde des bénévoles indéfiniment, il y a déjà énormément de bénévoles dans tout plein d'assos [...] et tout le monde ne peut pas se mobiliser sur tout, tout le temps. Alors qu'un salarié peut se consacrer à des tâches plus spécifiques, il peut former des bénévoles pour qu'il y ait un vrai échange entre quelqu'un qui est là de manière permanente et des gens qui sont là de manière plus ponctuelle.



Oui enfin, comme vous le disiez, il est assez rare que les CUI-CAE soient en CDI.

CC : Ce n'est pas si rare que ça j'ai l'impression : là par exemple, on est trois issus de trois assos (ndlr : quatre avec *La Trousse* !) qui ont choisi de bénéficier de cette aide à l'emploi sur des postes en CDI ! [...] Et je tiens à cette appellation d'aide à l'emploi plutôt que de contrat aidé. C'est un budget qui est alloué par l'État à des structures pour les aidés à embaucher.



« Ce n'est pas tant la question de l'activité des associations que celle des personnes qui s'attendaient à être salariées pendant deux ans et qui d'un coup se retrouvent au chômage [...] »

Il y a des critères sociaux quand même, à la base les CUI-CAE ce sont des contrats d'insertion.

CE : Le CAE est un contrat de travail de droit commun avec une modalité de financement. [...] Je comprends qu'en terme de communication publique avec le Préfet ou dans les journaux, on parle des CDI en CUI-CAE pour contrer les argumentaires « macronistes » comme quoi ces aides sont inefficaces parce qu'il n'y a pas de formation, qu'elles ne pérennisent pas les emplois gna gna gni gna gna na ! [...] En réalité, moi, si j'ai signé un CDI, c'est parce que je n'avais pas un an de chômage pur derrière moi [...], que je ne remplissais pas tout à fait les critères sociaux pour être éligible au CAE mais qu'un CDI valorisait les statistiques d'insertion, donc me permettait d'accéder au CAE. [...] Et mon conseiller *Pôle Emploi* ne voulait surtout pas entendre que ce CDI se terminerait sûrement par une rupture conventionnelle ! Même si c'est ce qui s'est passé, il y a un mois.

Alors je sais que c'est pas bon de dire ça pour la défense du collectif, mais c'est la réalité ! Et je ne veux pas empiéter sur la stratégie de mes collègues dans la défense de ces aides à l'emploi... C'est sûr, ça touche des gens tout de suite qui se retrouvent dans la merde. Pour moi ce n'est pas tant la question de l'activité de ces associations - j'ai presque envie de dire qu'il fallait qu'elles pensent autrement leurs activités dès le début, qu'elles aient une vision politique un peu plus lointaine, qu'elles mettent en place des stratégies fortes en s'attaquant à de la formation, à de la subversion, bref des trucs qui, notamment dans le milieu culturel, ne passent pas très très bien - que la question des personnes qui s'attendaient à être salariées pendant deux ans et qui d'un coup se retrouvent au chômage pendant six mois ou un an, avec seulement 75 % de leurs revenus en allocation. Ça pour moi c'est le vrai problème ! Alors dans les revendications, il peut y avoir à aider ces personnes-là. Mais je pense qu'en terme de collectif et d'associations, il faut qu'on soit un peu plus malins que simplement demander des emplois aidés. Qu'on se forme, qu'on s'écoute et qu'on commence à mettre de grosses stratégies en œuvre pour utiliser au maximum le dispositif de l'État et si c'est pas celui-là, on en détournera d'autres. Pour moi il s'agit vraiment d'un détournement.

Justement le collectif rassemble peut-être des personnes qui ont des visions différentes de celle de Camille ? Camille et Camille, êtes-vous sur la même ligne que Camille ? Et comment pensez-vous que le collectif peut avoir une réflexion sur cette problématique-là ?

« Le prochain (coup) pour les associations du Limousin ce sera la suppression des aides de la Région »

CC : [...] Ce qui est intéressant dans le collectif qui s'est monté autour de Tulle, c'est que dès la première réunion, on est partis de l'annonce hyper brutale et sans aucune concertation, (qui a été très mal vécue tant par les personnes que par les structures) et très vite, on a dépassé le combat pour les CUI-CAE pour s'organiser de manière collective. On a réalisé que, finalement, cette mobilisation-là c'était presque un prétexte pour arriver à se rassembler, à penser, à discuter, à faire de l'éducation politique, auprès des associations qui n'en sont pas toujours pourvues ni chez les dirigeants ni chez les salariés. Que du coup, il fallait qu'on aille au-delà, qu'on développe une dynamique à long terme.

CM : C'est normal qu'il y ait des visions différentes : on vient tous d'assos différentes, on a tous des parcours atypiques (c'est aussi pour ça qu'on est dans l'associatif et pas dans le fonctionariat ou dans le privé sous une culture d'entreprise depuis vingt ans). Dans les associations, il y a peut-être plus de liberté de penser et d'agir qu'ailleurs, notamment dans les assos d'éducation populaire. Et moi aussi ce que je trouve intéressant dans ce collectif, c'est qu'on a d'abord essayé de dépasser la réaction épidermique, de partager de l'info, d'être solidaires et d'utiliser ce nouveau coup de massue du gouvernement pour s'organiser. Parce que c'est pas le premier coup que les associations prennent, que les pauvres

bien », c'est du côté des finances que l'attaque vient et c'est une question idéologique qui est posée. Alors [...] concrètement, on réagit à une idéologie très forte qui vient d'en haut, on sait que ce n'est que le début et on s'est mis en résistance. Comme le Préfet nous l'a rappelé la dernière fois, il y a eu quatre tours d'élection récemment et tous les résultats sont allés dans le même sens et le monde a changé [...]. Il y a les CAE aujourd'hui mais il y a eu la perte des subventions de fonctionnement, il y a eu l'utilisation des volontaires à la place des salariés [...] et la prochaine étape, c'est détruire la *Sécu* car il n'y aura plus assez de gens pour la financer !?

CC : Et il y aura d'autres coups durs. Le prochain pour les associations du Limousin, ce sera la suppression des aides de la Région parce qu'au lieu d'étendre le dispositif *Emploi associatif* à toute la nouvelle Région, ils vont le supprimer dans celle où ça se faisait.

Comment passe-t-on à l'action ? Vous parlez d'éducation politique auprès des assos, comment faire pour regrouper plus de monde, pour rester unis, éviter les stratégies individuelles et réussir à faire moins confus ?

CE : On ne parle pas exactement d'éducation politique parce que ça voudrait dire que certaines assos auraient un savoir politique à transmettre à d'autres... moi je pense qu'on fait plutôt de l'auto-formation, par la rencontre, le partage ! Je « bénis » la fin des CAE pour ça... Enfin non je suis pas religieux ! Je « salue » cette fin des CAE ! Parce que c'est une super opportunité pour faire du lien entre des structures qui *a minima* ne se connaissent pas, voire étaient en concurrence. Pour se rencontrer sur un registre différent de... par exemple « on organise un festival ensemble, qui s'occupe des toilettes sèches, qui de la sono ? » ou du registre de la corporation par secteur (entre assos sportives, entre assos culturelles, etc). Bref, on a là une raison de nous réunir qui est hyper riche, hyper intéressante et motivante, qui touche à l'économie des associations et des personnes, ce qui est très dur à vivre pour chacun [...] mais qui donne un sacré courage pour lancer des actions et faire des trucs ensemble. [...] C'est pas comme on dit souvent « *ouais, vous savez, les politiques... la politique...* » comme un truc distant qui n'existerait pas vraiment : là on sait de quoi on parle parce que ça touche les gens.



prennent ! C'est pas la première fois que la politique de l'emploi n'est absolument pas adaptée à ce pays, et c'est encore aux riches qu'on va donner de l'argent. Non, pour moi, c'est une énième attaque, donc une énième raison de s'organiser ensemble. Parce qu'on sent bien que la logique derrière c'est de transformer le pays en machine à fric pour ceux qui en ont déjà beaucoup : [...] c'est pas le ministère du travail qui a décidé de supprimer les CAE, c'est *Bercy*, c'est le président des riches. C'est pas le *Collectif des Associations Citoyennes (CAC)*³ qui a décidé que les emplois aidés étaient un truc « moins

Donc je trouve que c'est une super raison de se réunir [...] mais aussi une super façon de questionner le travail de manière générale, de questionner l'aliénation au travail, l'organisation du travail, le salariat, l'emploi. En matière d'auto-formation politique, c'est une super manière d'apprendre comment fonctionne l'État, comment s'organisent les politiques publiques, jusqu'au niveau le plus bas, c'est-à-dire jusqu'au moment où les CRS sont en train de gazer des gens. D'ailleurs pour moi, c'est un bon souvenir de Macron 2016 quand il est venu à Égletons - je fais une petite digression, vous me couperez si ça



ne vous plaît pas ! - Je me rappelle très bien qu'avec les *Nuits debout*, il y avait d'un côté un groupe de communistes, un groupe anarchiste de l'autre, il y avait ceux qui s'échinaient à faire le lien entre les deux, et puis il y avait les classiques socialo-réformistes. On était tous un peu éclatés dans des stratégies différentes mais le jour où on s'est retrouvé au même endroit, à se faire casser la gueule par les parents d'élèves et les CRS - tout comme cette année, on est au même endroit à se faire gazer par les mêmes flics - et bien là [...] on fabrique des révolutionnaires. [...] C'est une forme d'auto-formation politique qui crée une cohésion de groupe face à des pouvoirs en place et [...] à un ennemi identifié. Alors je suis bien d'accord que le jeune flic tout stressé qui a certainement peur des « extrémistes gauchistes » qu'on a inventé dans sa formation [...], il n'incarne pas seul l'État, mais il est une interface. Et comme ce n'est pas rien de se faire gazer par les représentants de l'État (ou par ses agents), ces moments-là créent de la cohérence. Même chez des gens qui n'ont pas de réflexe ou de « culture politique », quand les yeux pleurent parce que le gaz lacrymo ça pique, il y a compréhension de ce qui se joue vraiment dans la violence de l'État et de ses dispositifs. Alors je dis « l'État » mais je précise : je ne suis pas contre l'État en général... mais contre celui-là sans aucun doute ! Et je rejoins mes collègues quand ils disent qu'il ne s'agit pas seulement de lutter pour des CUI-CAE mais contre la politique libérale qui s'est légalisée et qui s'est incorporée dans le jeu des institutions... des institutions qui, d'après la Constitution et au-delà des partis politiques, sont sensées être les nôtres ! C'est dans ces moments-là, que les gens captent à quel point ces institutions nous ont été arrachées.

**« Le député
En marche,
n'a toujours rien
compris au film... »**

Et du coup est-ce que vous faire gazer ensemble, avec les élus, ça vous a rapproché ?

CM : Bah il y avait des élus qui étaient déjà dans le collectif ! Il faut faire la différence entre les élus locaux qui sont directement impactés parce qu'ils doivent gérer le bordel imposé par en haut, et puis les élus nationaux, des députés même des sénateurs qui sont à fond derrière cette politique là. Il y a deux types d'élus : je pense au petit maire de la Creuse qui s'est fait gazer par les CRS, il était déjà avec nous, il l'est d'autant plus ! Tandis que le député *En marche*, n'a toujours rien compris au film...

Vous parlez de Jerretie, là ?

CC : Oui. Lui, il était déjà pas du même côté de la bar-

rière, il était dedans avec Macron (en train de lui cirer les pompes), pas aux côtés des élus creusois, des manifestants de *GM&S* et des collectifs associatifs.

Cette question du rassemblement est assez récurrente : des sujets de lutte il y en a eu beaucoup ces dernières années. Comment sortir de l'entre-soi ? Comment faire pour ne pas prêcher que des convaincus mais rassembler aussi des assos qui ne fonctionnent qu'avec des bénévoles ? - Je pense au club de foot de mon gamin par exemple !

CC : Je suis d'accord avec ton constat de l'entre-soi, [...] mais j'ai l'impression que certaines assos qu'on n'aurait pas vues dans d'autres types de mobilisation commencent à se dire que ça peut être intéressant de rejoindre le collectif. En tout cas, elles sont curieuses de voir ce qui s'y passe. Entre convaincus, on continuera à faire des actions grand public, mais pour l'action en interne, pour réfléchir et s'organiser collectivement, plus il y aura de monde - et plus il y aura de monde qui n'est pas initialement convaincu par le bien-fondé de nos actions - mieux ce sera ! Le constat qu'on fait maintenant après un mois, c'est que malgré tout, certaines assos sportives où on a l'impression qu'il n'y a que des bénévoles alors qu'il y a parfois une personne ou deux salariées (je pense à *Profession Sport* qui le jour de la fête des assos était vent debout contre la suppression des CUI-CAE parce qu'ils distribuent les postes d'éducateurs sportifs dans différentes associations) ne participent pas au collectif malgré les invitations et les relances. Et c'est un peu dommage... Mais ce n'est que le début. Du quinquennat et de cette mobilisation ! Et au collectif, on s'est bien dit qu'on ne se limitait pas aux associations : les collectivités sont touchées aussi, les *EPHAD*, l'*Éducation Nationale* (même s'ils seront sauvés en priorité et heureusement !) [...] et puis il y a les usagers. [...] Et dans des actions - comme le tractage hier sur le marché - on se rend bien compte que les gens ont envie de discuter : ils ont envie de savoir ce qui se passe, ils sont vachement remontés par d'autres trucs : il y a plein de retraités inquiets par une hausse de la CSG ! Il y a quand même un réservoir de gens un peu énervés qui veulent savoir pourquoi on est là, qu'est-ce qu'on fait et c'est quoi encore la nouveauté du moment !?

Il manque énormément de structures touchées dans votre collectif mais il y a une convergence, une union qui se crée entre les présentes. Je me demande comment la préserver de la « fissure », face au « sauvetage » par les politiques, au cas par cas, de telles ou telles assos, plutôt que de telles autres ?

CM : Je pense que de toute façon personne ne passera à travers les mailles : s'ils sauvent entre trois et cinq emplois sur l'ensemble de la Corrèze ce sera le mieux. Mais la fin des CAE est programmée en 2020, [...] alors ils nous proposeront peut-être de détourner des services civiques ?

C'est déjà le cas : ça devait être réservé au moins de 25 ans, non diplômés et ne pas couvrir un poste, mais la préfecture elle-même cherche deux services civiques pour gérer l'accueil du public et la médiation en cas de conflit ! C'est quand même du grand délire ! Je me mêle à la discussion là, mais... J'ai été objecteur de conscience (ndlr : dans un monde parallèle) et à cette époque on remplaçait plein de monde. Le service militaire était obligatoire, il y avait plein de monde disponible, ils disaient « les objecteurs, c'est pour les assos » et c'est comme ça que je me suis retrouvé animateur « socio-culturel » pendant deux ans !

C'est pour ça que je repose la question : comment ne pas fissurer cette union quand à un moment ils proposeront des solutions perverses ?

CE : Quand tu dis ça, moi je fais encore le lien entre le printemps dernier [...] et le mouvement social en cours. On s'était attendus - et ça c'est un peu passé comme ça - à ce que le mouvement *Nuit debout* soit dissout, entre la coupe d'Europe ou du monde de foot (ndlr : *championnat d'Europe*), les élections, l'été, et qu'en septembre, tout le monde reprendrait son boulot et n'aurait plus besoin de lutter. Qu'est-ce qui s'est passé ? Il y a eu les élections avec de gros mouvements sociaux à Paris [...] et là aujourd'hui on repart sur un automne 17 qui a largement pris de la graine depuis le printemps 2016 (ndlr : *visite de Macron à Égletons en tant que ministre*). Alors dans tous les cas (et ça me permet de répondre aussi à la question de comment rassembler au-delà d'un cercle de convaincus) ces « mou' » n'ont pas été des mouvements massifs et peut-être que c'est à nous de modifier nos manières de nous organiser et de percevoir nos capacités révolutionnaires ou de transformation sociale. Peut-être qu'il nous faut changer de registre, arrêter d'attendre le « grand soir » ou cette union massive des gens... parce que soixante ans de libéralisme ça nous a quand même sacrément atomisé et circonscrit dans nos positions de consommateur-travailleur-électeur-citoyen. C'est compliqué de « re-socialiser » toute une population, d'acculturer les gens, et puis a-t-on envie de le faire ?! Non, moi ce que je retiens de cette épisode printemps 2016 - automne 17 (ndlr : *sale temps pour les tsars !*), c'est qu'il y a un mouvement de basse intensité et que la puissance n'est pas forcément dans la grande intensité révolutionnaire telle qu'elle nous a été transmise par l'histoire et la mythologie des révolutions.



de basse intensité, il est constitué de plein de choses dont la régularité [...], la formation [...], de nouvelles formes de luttes sociales, et plus ça va plus on évite les pauses dans le mouvement social. Comme il y aurait une sorte de continuité du service public, on a maintenant une continuité du service des luttes sociales ! Et je trouve ça intéressant, moi qui me suis construit dans ce rêve que j'allais connaître pendant ma vie une grande révolution... Peut-être que si on



« On a des expériences à partager en terme de fonctionnement économique et d'autogestion »

déconstruit ce rêve pour penser une action de basse intensité dans la longueur, ça nous évitera d'être tristes dans la lutte et on remarquera les choses intéressantes. Alors oui le mouvement va peut-être se fissurer parce que [...] des assos seront mises en concurrence et tout sera fait pour qu'il n'y ait pas de liens entre elles. Mais la politique qui est menée depuis 83 va continuer. Alors si nous, on arrive à garder en tête que notre mouvement aussi va continuer, on arrivera à garder des forces et à se regrouper ! Peut-être que si on reste sur des revendications de CUI-CAE on va s'essouffler, alors que si on voit à travers cet écran de fumée les enjeux du service public et d'un contre service public - fait d'autonomie et de gens qui s'organisent -, la on pourra dire qu'on construit quelque chose de plus solide qu'une revendication temporaire.

C'est ce que tu appelles subversion et résistance ?

CE : Oui c'est ce qu'on appelle aussi mutinerie et désertion ! (voir article page 12)

CC : Je trouve justement que le collectif n'est pas que sur cette revendication de CUI-CAE et, [...] puisque même les gens concernés par les suppressions de postes ne parlent pas de leur contrat, de leur situation personnelle ou de leur structure, je ne vois pas le risque de fissure tant que l'idée partagée par beaucoup est de construire un plan plus loin que ça !

Un plan quinquennal ? (Rires). Alors comment envisagez-vous les étapes suivantes ?

CE : Le truc, c'est qu'on est beaucoup, une trentaine de réguliers, le double si on compte tous ceux qui sont venus au moins une fois depuis le début... [...] mais dans le compte-rendu tu peux dire qu'on est des milliers ! (Rires). Donc prochainement on va devoir construire des outils pour fonctionner avec autant de monde. Il y a d'autres instances aussi qui se sont construites dans d'autres endroits. On a des expériences à partager en terme de fonctionnement économique et d'autogestion, avec le *Battement d'ailes* par exemple (voir dossier « L'autogestion ou la (con)gestion de La Trousse N°11) ou chez les voisins du Plateau de Millevaches. Et puis il y a le *Cycle travail* proposé par *Medication Time* : quand

on a commencé il y a un an, l'idée c'était déjà de comprendre les phénomènes socio-politico-économiques qui nous touchent en tant que travailleurs ou chômeurs, et de se former entre différentes initiatives. Maintenant, le *Cycle travail* se tourne vers les organisations collectives qui permettent de mutualiser de la tune, des emplois salariés, de la production.

Pour moi il y a deux choses : rebondir sur ce qui existe déjà localement et faire en sorte que l'on puisse mutualiser... ah j'aimerais changer de mot... collaborer ?! Non ! Construire une vraie structure communiste locale et immédiate, sans attendre que ça vienne d'en haut et parce qu'il y a des gens qui ont besoin tout de suite ; tout en se battant pour des choses plus globales, nationales, comme certaines formes de service public, la *Sécu*, les retraites, etc. Bref, il faut en même temps créer des trucs et aller aux manifs !

CM : Moi ce qui m'intéresse aussi dans le collectif, c'est la question de l'humain. Parce que ce sont des technocrates en face, [...] ils ne connaissent que des « groooooossses » associations comme celles qui gèrent le restaurant de *Bercy* et qui fait dix millions d'euros par an. Ces gens sont complètement déconnectés d'une réalité de terrain ! [...] Alors oui il y aura des tentatives de fissuration, de détournement, de récupération, mais concrètement ils ne peuvent rien faire parce qu'ils ne nous connaissent pas, ils ne nous représentent pas !



Enfin ils ne peuvent rien faire... ils font quand même !

CM : Oui ils s'inscrivent dans l'Histoire, comme toutes les idéologies totalitaristes [...] et on va en chier, pendant longtemps ! Mais au final on va gagner parce qu'il y a tout le temps les humains dans leurs différences, dans leur diversité, dans leurs aspirations qui resurgissent. [...] Et quand on touche aux assos, on touche à ça. Quand on touche aux gens qui sont en CAE on touche à des gens qui ont déjà connu la galère et la misère, qui sont handicapés, qui sont vieux, ou qui sont jeunes et qui n'ont pas de boulot. Et ça c'est ce qui m'exaspère le plus : qu'un gouvernement soit indifférent à ce type de gens, pour moi c'est de l'eugénisme sociale. L'idéologie libérale, économique, appliquée en ce moment par les présidents des riches c'est de l'eugénisme social ! On renvoie les gens dont on n'a plus besoin des usines (parce qu'il y a des robots qui sont beaucoup plus rentables) et on les laisse dans la précarité avec une espérance de vie qui chute de vingt ans.

Ça me met en rogne ! Ils sont dans une bulle et ils sont une ultra-minorité, de moins en moins nombreux. Et je ne crois pas non plus à la révolution du peuple : je pense qu'un jour, ils vont être vraiment trop peu nombreux pour faire face à toutes les conneries qu'ils auront faites et il y aura des convergences entre des élus locaux, des salariés associatifs, des chômeurs et des agents de l'État qu'ils soient flics ou profs... Bref, vous voulez savoir où va aller le collectif mais on ne sait pas parce qu'il est en train de s'écrire ! Il va se faire avec les gens qui sont là.

Pour revenir à une question un peu plus facile et terre à terre, vis à vis des autres territoires, genre Lot, Creuse, Haute-Vienne, vous avez des liens ? Des infos sur ce qui se fait ?

CM : Sur le plateau Limousin ils sont très organisés ! C'est une évidence, mais il faut toujours le redire ! À Faux-la-Montagne, pour 370 habitants, il y a 37 associations ! C'est une autre façon de fonctionner, c'est une autre façon de vivre, ce sont d'autres problèmes à gérer aussi. Mais c'est plus intéressant quand même ! En ce moment, il y a des collectifs au niveau de la Creuse qui regroupent des assos et des citoyens et qui veulent réunir des élus, en solidarité avec *GM&S* et les salariés en général. Sur la Haute-Vienne, c'est plus compliqué. *A priori* il y a un collectif d'associations mais il y a surtout une Fac avec des étudiants qui ne prônent pas la convergence, et défendent des choses ultra sectorielles pour l'instant.

« La majorité des présents est quand même un peu toujours la même »

Tu parles de Limoges ?

CM : Oui [...] les mobilisations commencent toujours dans les lieux de pouvoir. Et il y a là-bas une longue histoire de concurrence entre les associations qui fait que la mobilisation n'est pas évidente. Mais on a quand même des liens.

CC : Ici il y a un collectif tulliste avec des assos brivistes mais on oublie du monde c'est sûr ! Maintenant il y a *RGB* qui nous a rejoint depuis peu et qui va pouvoir relayer par là bas. Il y a des grosses structures qui soutiennent nos initiatives aussi comme le *Secours Populaire* (qui est très touché). Mais la majorité des présents sont quand même un peu toujours les mêmes. [...] »

Alors le 10 novembre, une nouvelle « *Journée noire des associations* » permettra peut-être d'amplifier le mouvement (voir agenda page 8)

1 - Entretien réalisé le 19 octobre 2017
2 - Centre d'Accueil et d'Orientation
3 - <http://www.associations-citoyennes.net/>

HISTOIRE D'AIDES À L'EMPLOI

Pansement solidaire d'une économie largement clivante voire excluante ou volonté d'influer sur le système pour faire place à une économie plus solidaire ? Il y a là-dedans emploi aidé et activité soutenue. Tentons de distinguer au cours de l'histoire récente les mécanismes en place pour mieux comprendre de quoi il s'agit.

Tout commence sous le gouvernement Raymond Barre. Ce dernier lance en 1977 la première formule de contrat à durée déterminée destiné aux jeunes chômeurs, assortie de mesures d'exonération de cotisations patronales. Une aide en fonction d'un critère d'âge qui se déclinera au fil du temps. En 1977, le capitalisme en crise se ferme à la jeunesse. Aujourd'hui la poursuite de la rentabilité maximale exclut et les plus jeunes, inexpérimentés, et les plus âgés, rétifs au changement ou tout simplement usés à la tâche. En 2013, le gouvernement Hollande met le paquet avec le *Contrat Avenir* pour l'embauche des jeunes non diplômés et le *Contrat Génération*. Ce dernier offre une aide de 12 000 euros sur trois ans pour l'embauche d'un salarié de plus de 55 ans ou le maintien d'un plus de 57 ans. Elle double si, simultanément, est embauché un jeune de moins de 26 ans en CDI. Il s'agit de maintenir à tout prix la règle du jeu en l'adaptant à la marge. Sauf que la marge commence à prendre la majorité de la page. Elle se compose maintenant des travailleurs handicapés, des sous-diplômés et des sans grades, des personnes issues des quartiers dits sensibles (*Politique de la ville*), de celles issues des campagnes (*Zones de Revitalisation Rurale*)...

Il est difficile de tracer de manière exhaustive depuis 1977 la litanie des aides aux personnes exclues. Il y a eu les *Travaux d'Utilité Collective (TUC)* en 1984. Le gouvernement de M. Laurent Fabius crée ces « petits boulots » de vingt heures par semaine, payés moins d'un demi-SMIC. Les TUC sont exclus du droit social commun (retraite, chômage), à l'exception de la couverture maladie, assurée par l'État. Contestés, ils disparaissent en 1989. Cette même année, M. Michel Rocard remplace

les TUC par des contrats de deux ans maximum dans le secteur public non lucratif, avec une durée de travail fixée à vingt heures par semaine. Outre l'exonération de cotisations patronales, l'État prend en charge l'essentiel (jusqu'à 80 % sur base du SMIC) de la rémunération du salarié. Une première. François Fillon, alors ministre des Affaires sociales, met un frein au dispositif. En 2005, sous le gouvernement de Villepin, M. Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, remplace le CES par le CAE (*Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi*). Il devient en 2010, sous le gouvernement Fillon, *Contrat Unique d'Insertion* pour un accompagnement vers l'emploi (CUI-CAE) pour le secteur non marchand et *Contrat Unique d'Insertion* pour favoriser l'Initiative Emploi (CUI-CEI) pour le secteur marchand. Tout est résumé dans la formule, à chacun son rôle... Aujourd'hui le pansement est remis en cause. Les associatifs se mobilisent... Mais pour quel projet ?

Il est plus facile de nommer les décisions politiques courageuses qui ont tenté de proposer de réelles alternatives à un système qui s'effondre aussi sûrement que l'acharnement à le rafistoler. Elles sont locales. La première date de 1994. À la suite des « Assises régionales pour l'emploi et le travail », le *Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais*, présidée par Marie-Christine Blandin (*Les Verts*), adopte en 1996 une politique innovante en faveur des services de proximité : « nouveaux emplois - nouveaux services ». Il s'agit de favoriser la création et le développement d'activités non lucratives répondant à des besoins sociaux non ou mal satisfaits. Trois objectifs : l'émergence et la construction de projets de la société civile, la création de postes pérennes et l'hybridation des sources de fi-



nancement. En 1997, cette politique locale sera « récupérée » par Martine Aubry, alors ministre de l'emploi du gouvernement Jospin pour devenir la politique nationale « nouveaux emplois - emplois jeunes ». La recherche d'une efficacité statistique immédiate en termes de baisse du chômage dévoiera rapidement le projet. Le gouvernement Fillon - encore ! - y met fin en 2002.

En 2004, le *Conseil Régional du Limousin* met en place « Les emplois associatifs ». Il s'agit de soutenir l'emploi dans le secteur non marchand : une aide de base correspondant au maximum à 50 % de la masse salariale prévisionnelle brute chargée et dans la limite de 13 044 €/an. Elle est attribuée pour une durée de cinq ans renouvelable. Il s'agit bien de favoriser la création d'activités sociales rémunérées et non d'aider des personnes à une quelconque et hypothétique insertion. En effet il est stipulé que : « l'association a la faculté de recruter la personne qui lui paraît la mieux à même d'assurer les missions qu'elle souhaite lui confier, sans condition particulière ». Le dispositif a permis à environ 600 associations de renforcer leurs activités solidaires. Il a disparu avec la *Grande Région*, fondu dans un dispositif d'innovation sociale teintée d'Économie Sociale et Solidaire... Les associatifs ne se sont pas mobilisés. Un peu comme ils ont largement contribué à fustiger la politique au vocable réduit d'« emploi-jeunes ». L'histoire est souvent curieuse.

FOLLE SEMAINE pour le collectif Septembre 17

De chez M. le Préfet....

Des représentants du collectif Septembre 17 ont pu être reçus en préfecture le 17 octobre dernier (!). Le Préfet était accompagné pour l'occasion par Mme Mallet de la *DIRections Régionales des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi (DIRRECTE)*, M. Delmas, de la *Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)*, M. Zabouraëff, secrétaire général de la préfecture, et Jean-Baptiste, bébé énarque.

Les objectifs du collectif étaient multiples : obtenir un état des lieux de la situation sur la suppression des emplois aidés en Corrèze (combien sont arrêtés, combien n'ont pas été renouvelés, combien de nouveaux ont été demandés sans avoir été obtenus), solliciter une étude d'impact sérieuse et contradictoire et demander un moratoire pour 2018 à minima sans se limiter à des aménagements à la marge.

Après deux heures d'entretien nous avons appris que la préfecture n'était pas en mesure de communiquer de chiffres car la situation actuelle est fluctuante et pour cause... En l'état, quelques contrats seront probablement sauvés en Corrèze. Les directives « d'en-haut » recommandent de sauvegarder au maximum les contrats dans certains secteurs : l'Éducation Nationale, l'action sanitaire et sociale, les communes rurales en difficulté et d'être « attentif aux situations spécifiques. » (Et selon une directive du Préfet de Région, le sauvetage prioritaire concernerait également - mais de cela, nous n'avons point entendu parler par M. le Préfet ! - les postes d'adjoints de sécurité, tiens donc !).

Nous apprendrons également que les associations culturelles et sportives restaient dans l'angle mort de ces directives (zut et flûte !) et, évidemment, si on connaissait des « situations particulières »... « Ah ça oui, on en connaît

plein ! Mais en tant que collectif, on n'a aucune envie de déshabiller Pierre pour habiller Jacques mon bon monsieur. Sûrs ? Sûrs ! » Et nous serons vigilants à la concurrence que ce genre de propositions pourrait introduire au sein de notre toute récente « association ». Car voyez-vous Monsieur le Préfet, nous avons envie depuis le départ de prendre cet énième coup porté aux associations comme prétexte pour nous rassembler, nous parler, penser ensemble de nouvelles pratiques et des solutions alternatives. Dernière information tactique... à méditer lors des prochaines manifestations : pour éviter les malaises de pauvres manifestantes, victimes de compression entre la foule en délire (150 personnes) et les forces de l'ordre, il est toujours plus sûr de balancer un bon coup de gaz lacrymo sur lesdits manifestants. Ils vont pleurer, tousser, cracher un coup, mais au moins, ils ne seront pas écrabouillés !²

... au rassemblement lors de la Journée noire des associations !

Parce que les rendez-vous officiels c'est sympa, mais se retrouver ensemble, c'est encore mieux, nous avons appelé la population tulliste à nous rejoindre pour une première action publique le mercredi 18 octobre lors de la *Journée noire des associations* au plan national. Nous étions donc une quarantaine à investir la place Gambetta avec nos jeux, nos vélos à réparer, notre kayak dans la fontaine, nos outils de jardins, notre joli chapiteau rouge et nos grandes banderoles noires... Bref, notre diversité et notre bonne humeur. Jusqu'à ce qu'un sale type (appelons-le « Jupiter »), vienne nous foudroyer avec un éclair



en carton ! Il croyait quoi le gars, qu'il allait nous mettre à terre ? ! Que nenni, il a fini dans la fontaine à côté du kayak et nous, on est retourné à nos occupations. C'est qu'on a des réunions à préparer, des tas d'autres assos, et de collectivités à contacter, d'autres rendez-vous officiels à organiser (tremble, député randonneur !)... L'histoire n'est pas finie, elle ne fait que commencer !

1 - voir liste des signataires ci-dessous (encadré)

2 - lire en page 25 de ce numéro : « Mon Préfet rance à moi ».

Collectif Septembre 17

contact : mobilisation.cae19@listes.illico.org

Signataires : À bicyclette, Air de Jeux, l'Âne à ailes, le Battement d'ailes, Bram FM, Camin Esser, Canap, la Cour des arts, CRMTL, Des Lendemain qui chantent, Des p'tites graines, Dominique Grador - maire adjointe de Tulle, la Griotte, Grive la Braillarde, Hortiphonie, le Kayak Club Tulliste, Lost in traditions, Medication Time, MLAP, OCCE Corrèze, Peuple et Culture Corrèze, Radio Grand Brive, Rouletaplume, Service Habitat Jeunes Tulle, Syndicat Solidaires Corrèze, La Trousse Corrèzienne, Voilco-Aster.